



Les relations économiques entre la France et le Luxembourg en 2020

Résumé : La France enregistre un excédent de 388 M€ vis-à-vis du Luxembourg, qui a chuté de moitié par rapport à 2019. De fait, les exportations françaises vers le Grand-duché, qui consistent, majoritairement, en des biens industriels, ont été nettement plus touchées que les importations en provenance du Luxembourg, qui sont demeurées stables. L'excédent commercial français ne permet pas de compenser l'important déficit bilatéral enregistré dans les services, de 3,1 Md€. Les échanges de services, portés par les exportations luxembourgeoises de services financiers, sont près de quatre fois plus importants que les échanges de biens. La présence économique française au Luxembourg est caractérisée d'importants investissements directs, par l'implantation de 14 banques et par 210 000 travailleurs frontaliers. Deux entreprises françaises se placent parmi les vingt premiers employeurs privés du pays : BGL BNP Paribas et Sodexo.

L'excédent commercial français vis-à-vis du Luxembourg, nettement plus faible que le déficit bilatéral dans les services, s'est érodé en 2020 en raison du ralentissement industriel.

[Troisième fournisseur et deuxième client du Luxembourg, la France enregistre un excédent commercial bilatéral de 388 M€, qui ne permet toutefois pas de compenser l'important déficit dans les services.](#)

Selon les douanes françaises, avec 1,9 Md€ d'exportations et 1,5 Md€ d'importations de biens, le volume d'échange bilatéral s'élève en 2020 à 3,4 Md€. La France présente un excédent commercial de 388 M€¹, qui repose principalement sur la gestion des **déchets industriels (excédent sectoriel de 183 M€), les **produits laitiers et fromages** (excédent sectoriel de +144 M€) et les **produits du raffinage de pétrole** (+69 M€). A l'inverse, les principaux déficits sectoriels concernent les **véhicules automobiles** (-75 M€), en raison des voitures achetées au Luxembourg par des particuliers français, les **autres produits en matières plastiques** (-68 M€) et les **produits sidérurgiques** (-67 M€), avec la présence d'ArcelorMittal au Grand-duché. **Le Luxembourg constitue, sur les douze derniers mois disponibles** (avril 2020 à mars 2021), **le 15^e excédent bilatéral français**. D'après Statec, l'institut de statistiques luxembourgeois, la France est le **troisième fournisseur** du Luxembourg (avec une part de marché de 11%, derrière la Belgique, à 34%, et l'Allemagne, à 27,5%) et son **deuxième client** (16,3% des exportations luxembourgeoises, derrière l'Allemagne, 26,9%, et devant la Belgique, 12,4%).**

Selon les données luxembourgeoises, **les échanges de services entre la France et le Luxembourg s'élèvent à 13,8 Md€, ce qui représente près de quatre fois les échanges bilatéraux de biens**. Les services financiers, dont les échanges sont de 6,3 Md€, expliquent 46% du commerce bilatéral de services. Avec 5,4 Md€ d'exportations et 8,4 Md€ d'importations, **le solde bilatéral des services est déficitaire de 3,1 Md€, dont 1,4 Md€ dus aux seuls services financiers**.

[Les exportations françaises vers le Luxembourg, majoritairement tournées vers les consommations intermédiaires des industries, ont nettement plus souffert de la crise que les importations de biens.](#)

La crise sanitaire a entraîné un recul de 705 M€ (-17%) du volume d'échanges entre la France et le Luxembourg en 2020. En raison d'une baisse des exportations de 603 M€ (-24,1%) plus importante que celle des

¹ Il est de 61 M€ si l'on considère les statistiques de Statec, qui privilégie le concept du dernier pays de provenance, ce qui contribue à gonfler artificiellement le volume des importations françaises en provenance du Luxembourg.

importations, qui sont restées stables (passant de 1,6 Md€ à 1,5 Md€, soit une érosion de 6,3%), **l'excédent commercial français vis-à-vis du Luxembourg a chuté de 501 M€ (-56%)**, après avoir diminué de 270 M€ en 2019 (-23%). Cette chute des exportations est due au fait que **les exportations françaises vers le Luxembourg sont tournées, principalement, vers les consommations intermédiaires industrielles**, qui ont particulièrement souffert des conséquences économiques de la crise (avec notamment le gel des chaînes de valeur mondiales au premier semestre).

A l'instar des échanges de biens, **les échanges de services ont fortement reculé, affichant une chute de 4,9 Md€ (-26%)**. La baisse plus marquée des importations, de 3,4 Md€ (-29%), que des exportations, de 1,5 Md€ (-22%), a permis une **résorption du déficit de la balance des services de 39% (soit une amélioration du solde de 2 Md€)**. **Les échanges bilatéraux de services financiers, dont le volume a diminué de 12%, ont été peu affectés par la crise sanitaire**. De fait, les services de gestion d'actifs au Luxembourg sont restés dynamiques en 2020, notamment en raison de l'instabilité des marchés financiers au premier trimestre, qui a provoqué une hausse du volume de transactions et un accroissement des commissions perçues.

La France et le Luxembourg entretiennent des relations économiques étroites, entretenues par des investissements croisés importants ainsi que par une forte présence française sur le marché du travail et sur la place financière du Grand-duché.

[Le Luxembourg, premier investisseur étranger en France par pays d'origine immédiate, est cinquième pour les investissements par pays d'origine ultime et constitue la septième destination des IDE français.](#)

En raison des nombreuses *holdings* présentes sur son territoire, **le Luxembourg est le premier investisseur étranger en France par pays d'origine immédiate, avec un stock d'investissements directs à l'étranger (IDE) de 152 Md€ en 2019**, devant les Pays-Bas (104 Md€) et le Royaume-Uni (103 Md€). En revanche, **le Luxembourg possède le cinquième stock d'IDE en France par pays de l'investisseur ultime en 2018, avec 71 Md€**, derrière les Etats-Unis (141 Md€), la Suisse (82 Md€), le Royaume-Uni (81 Md€) et l'Allemagne (79 Md€), mais devant la Belgique (42 Md€) et les Pays-Bas (30 Md€). **Le Luxembourg est la septième destination des investissements français à l'étranger, avec un stock de 56 Md€ en 2019**, loin derrière les autres pays du Benelux (les Pays-Bas sont en deuxième position avec 181 Md€ et la Belgique en troisième position avec 142 Md€). Le flux d'IDE français à destination du Luxembourg s'élève à 6 Md€, en légère hausse par rapport à 2018 (4 Md€).

[La France dispose d'une forte présence au Luxembourg, notamment dans le secteur financier et sur le marché du travail.](#)

Selon l'Insee, **le Luxembourg comptait, en 2016, environ 780 filiales françaises employant 21 500 salariés et réalisant un chiffre d'affaires total de 8,4 Md€. Les filiales françaises au Luxembourg sont principalement actives dans :**

- les **services financiers et d'assurances** : le Luxembourg est le 2^e pays dans lequel sont implantées le plus de banques françaises, avec des filiales de 14 banques, derrière l'Allemagne (24 banques) et devant la Chine (13). 30% des filiales françaises au Luxembourg opèrent dans le secteur financier et assurantiel.
- le **commerce**, qui représente 17 % des filiales françaises au Luxembourg (les Galeries Lafayette et la Fnac ont ouvert leurs premiers magasins en 2019) ;
- **les technologies de l'information et de la communication** (8,5% des filiales).

Deux entreprises françaises se classent parmi les vingt principaux employeurs privés du pays : **BGL BNP Paribas** (6^e employeur avec 3 830 salariés) et **Sodexo** (12^e avec 2 350 employés). En outre, un quart de la main-d'œuvre locale est constituée de travailleurs frontaliers français, qui représentent plus de la moitié des 210 000 travailleurs frontaliers exerçant au Luxembourg.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique (adresser les demandes à bruxelles@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le service économique de Bruxelles s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service économique de Bruxelles

Adresse : Ambassade de France
38, rue de la Loi - 1040 Bruxelles
www.tresor.economie.gouv.fr

Version du 4 juin 2021